



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 mai 2018 à 13 h et à laquelle sont présents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Jean Audet, Catherine Bellemare, André Cadieux, Gilles Desjardins, Melvin Jomphe, Nadine Lafond, David Leclerc, Catherine Marchand, Yvon Moreau et Marie-Hélène Rivard.

CP20180529-P1 RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH – ÉTAT DE SITUATION

13 h – Madame Catherine Marchand, accompagnée de monsieur David Leclerc et de madame Nadine Lafond, fait un état de la situation relativement au réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre les boulevards Saint-Raymond et Alexandre-Taché.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier prend son siège.

Le concept d'aménagement pour des liens cyclables sur le boulevard Saint-Joseph est plus amplement décrit par monsieur David Leclerc.

RECOMMANDATIONS :

CP-SUDD-2018-003

Autoriser les services pour le tronçon 1, à finaliser le concept d'aménagement préliminaire du boulevard Saint-Joseph et le réseau parallèle de liens cyclables.

CP-SUDD-2018-004

Autoriser les services pour les tronçons 2 et 3, à finaliser le concept d'aménagement préliminaire du boulevard Saint-Joseph avec les éléments de bonification ainsi que le réseau parallèle de liens cyclables.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier
Appuyé par monsieur le conseiller Daniel Champagne

d'ajouter la recommandation suivante :

CP-SUDD-2018-005

Mandater les services à aménager des accotements de 1,5 m de largeur sur le boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard Saint-Raymond et le boulevard des Allumettières. S'il est nécessaire, certains aménagements (stationnements, mobilier urbain, arbres, trottoirs, etc.) pourront être réduits pour permettre l'aménagement des accotements de 1,5 m. Toutefois, les accotements pourront être plus étroits à certains endroits afin de ne pas dénaturer le projet et pour respecter les normes d'accessibilité universelle. De plus, des trottoirs partagés pourront être aménagés.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier quitte son siège.

En sous-amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Marc Carrière
Appuyé par monsieur le conseiller Mike Duggan

de retirer les mots « (stationnements, mobilier urbain, arbres, trottoirs, etc.) » de l'amendement proposé par la recommandation **CP-SUDD-2018-005**.

Un tour de table est fait sur ce sous-amendement.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Mike Duggan M. Marc Carrière	M ^{me} Audrey Bureau M. Gilles Chagnon M ^{me} Maude Marquis-Bissonnette M. Jocelyn Blondin M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Louise Boudrias M. Cédric Tessier M ^{me} Renée Amyot M ^{me} Nathalie Lemieux M ^{me} Myriam Nadeau M. Pierre Lanthier M. Jean-François LeBlanc M. Jean Lessard M. Martin Lajeunesse M. Daniel Champagne	M. Gilles Carpentier M. Maxime Pedneaud-Jobin

Le sous-amendement est rejeté à la majorité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier reprend son siège.

Le président fait un tour de table sur l'amendement apporté par l'ajout de la recommandation **CP-SUDD-2018-005**.

POUR	CONTRE	ABSENT
M ^{me} Audrey Bureau M. Gilles Chagnon M. Mike Duggan M ^{me} Maude Marquis-Bissonnette M. Jocelyn Blondin M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Louise Boudrias M. Cédric Tessier M ^{me} Renée Amyot M ^{me} Nathalie Lemieux M ^{me} Myriam Nadeau M. Gilles Carpentier M. Pierre Lanthier M. Jean-François LeBlanc M. Jean Lessard M. Martin Lajeunesse M. Daniel Champagne	M. Marc Carrière	M. Maxime Pedneaud-Jobin

L'ajout de cet amendement est accepté à la majorité.

En amendement :

Proposé par madame la conseillère Louise Boudrias
Appuyé par monsieur le conseiller Cédric Tessier

d'ajouter la recommandation suivante :

CP-SUDD-2018-006

De réduire la vitesse sur le boulevard Saint-Joseph à 40 km/h entre les boulevards Alexandre-Taché et Saint-Raymond.

L'ajout de cet amendement est accepté à l'unanimité.

Un tour de table est effectué sur chacune des recommandations.

Les recommandations **CP-SUDD-2018-003** et **CP-SUDD-2018-004** sont acceptées à l'unanimité.

La recommandation **CP-SUDD-2018-005** est acceptée à la majorité.

Monsieur le conseiller Marc Carrière manifeste sa dissidence.

La recommandation **CP-SUDD-2018-006** est acceptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20180529-PD1** Lettre datée du 18 mai 2018 adressée à monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec, par madame Nancy Dagenais, greffière de la MRC de Pontiac - Demande au gouvernement du Québec - Accès à des services de santé - Appui à la MRC Vallée-de-la-Gatineau
- CP20180529-PD2** Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable tenue le 31 août 2017

Fin du comité plénier public à 14 h 40.